



HAL
open science

Du projet spatial en milieu rural : Bilan d'étape d'une réflexion en cours

Xavier Guillot

► **To cite this version:**

Xavier Guillot. Du projet spatial en milieu rural : Bilan d'étape d'une réflexion en cours. Publications de l'Université de Saint-Etienne. Espace rural & projet architectural. Volume 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne, 2, pp. 18-29, 2011, Espace rural et projet spatial. hal-03638078

HAL Id: hal-03638078

<https://hal.science/hal-03638078v1>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du projet spatial en milieu rural : Bilan d'étape d'une réflexion en cours¹

Xavier GUILLOT

Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Chercheur à l'UMR 5319 Passages, Université Bordeaux Montaigne

Au cœur des différentes contributions qui composent cet ouvrage, on trouve un engagement commun : celui de renouveler les savoirs liés à la conception du projet spatial en milieu rural dans lequel les architectes trouveraient une place singulière. Cet engagement est issu d'un constat, précédemment évoqué², dont je rappellerai ici le propos principal : dans l'enseignement, comme dans la pratique, l'espace rural apparaît le plus souvent comme un enjeu secondaire au regard de l'espace urbain et de ce que l'on appelle encore la ville. Son aménagement n'est pas présenté comme problématique. Il est abordé « par défaut ». Selon cette logique que j'avais qualifiée d'« urbanocentriste », les compétences de l'architecte et de l'urbaniste s'étendraient logiquement de l'espace urbain à l'espace rural selon des outils élaborés à partir de la ville. L'espace rural appartiendrait ainsi à un « grand territoire³ » ou à un espace de « grande échelle⁴ » pour reprendre les expressions en cours. Et sa conception s'inscrit « naturellement » dans celle de la ville.

Face à cette situation, il nous est apparu urgent de réagir. Car sur le terrain les faits sont probants : la transformation - et la destruction - dont sont globalement l'objet les territoires ruraux se sont accélérées au cours des dernières décennies, démontrant ainsi que nous n'avons, ni évalué les problèmes à leur juste valeur, ni identifié les outils pour les résoudre.

Plusieurs options méthodologiques se présentaient pour aborder cette question. Celle de promouvoir une conception du projet exclusivement axé sur l'espace rural fut d'emblée écartée. Elle aurait stigmatisé une dualité spatiale urbain/rural autour de deux entités opposées, renvoyant à l'existence de deux types de savoirs indépendants et autonomes. Notre approche, et la réflexion que nous menons, sont au contraire fondées sur le principe que l'espace rural « fonctionne » dans un rapport dialectique de complémentarité avec la ville. Comprendre la nature de cette dialectique dans ses modalités de fonctionnement, et les différentes formes d'occupations territoriales qui en ressortent par leurs particularités culturelles, constitue ainsi le cadre général de notre réflexion et des contributions présentées dans cet ouvrage. En l'occurrence, ces contributions rendent compte des travaux qui se sont tenus à Jaujac en 2010⁵, deux ans après l'organisation des premières

¹ Je remercie Françoise Choay pour la lecture critique qu'elle a faite d'une première version de cette introduction et ses précieuses suggestions. Les erreurs et omissions qui subsistent demeurent toutefois de mon fait.

² Voir Xavier Guillot « Espace rural et projet spatial : un défi pédagogique et professionnel à relever » in Xavier Guillot (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, pp.12-17

³ Voir par exemple la récente consultation pour le « Grand Paris ».

⁴ Voir le colloque « L'espace de la grande échelle en question » organisé à Lille les 23-25 novembre 2005.

⁵ Cette rencontre était co-organisée par le PNR des Monts d'Ardèche, l'ENSA de Saint Etienne et le CAUE de l'Ardèche. Elle s'est tenue le 28 octobre 2010.

rencontres du « Réseau d'enseignement et de recherche sur l'espace rural et le projet spatial »⁶. Cet ouvrage constitue ainsi une forme de « bilan d'étape » de la réflexion engagée au sein de ce réseau. J'aborderai ce bilan à partir de deux enjeux :

- Le renouvellement des pratiques d'enseignement du projet architectural en école d'architecture, en faisant valoir leur capacité à s'affranchir des démarches urbano-centristes pointées plus haut.
- L'identification de thématiques de recherche en lien avec le milieu rural, dans l'optique d'élaborer de nouveaux concepts et de nouveaux outils dans la pratique du projet.

Construire un « autre regard » sur l'espace rural et renouveler les pratiques d'enseignement du projet

Les expériences d'atelier de projet présentées dans cet ouvrage, auxquelles s'ajoutent celles exposées dans le précédent⁷, permettent de dégager un ensemble d'acquis. En la matière, j'en distinguerai principalement trois ; chacun renvoyant à un regard spécifique porté sur milieu rural dans une optique de transformation, prenant en compte les singularités de son espace et de ses acteurs.

Du milieu rural comme « espace d'expérimentation »

Le premier acquis propose de s'écarter d'une perception de l'espace rural associant son devenir à diverses formes de revitalisation d'un « passé oublié » ou autres « traditions perdues ». Si revitalisation du rural il doit y avoir, cette revitalisation doit s'opérer selon de nouveaux scénarios intégrant et valorisant son potentiel géographique et humain. L'enjeu de la prospective, telle que nous l'avons affichée en cycle de master⁸ est à divers degrés présent dans les travaux présentés dans cet ouvrage. De ce point de vue, les partenariats entre les Ecoles d'architecture et les Parcs naturels régionaux dans la conduite de ces ateliers se sont avérés très porteurs. Comme nous le rappelle Jérôme Damour⁹, l'expérimentation et l'innovation constituent un des quatre axes de travail fondateurs des Parcs naturels régionaux¹⁰. En liaison avec cette instance territoriale et les acteurs locaux, chaque enseignant a pu de cette manière associer les travaux des étudiants à une réflexion sur la conception d'une « nouvelle ruralité » en termes d'espace habité, de développement économique et de sociabilité.

⁶ Je me réfère ici aux trois « séminaires fondateurs » organisés par l'ENSA de Saint Etienne au printemps 2008 dans les trois écoles d'architecture de la région Rhône Alpes (Saint-Etienne, Grenoble et Lyon) puis aux colloques organisés, en juin 2009 par l'ENSA Nancy et Mairie Conseil avec le PNR des Bauges, et en octobre 2009 par le l'ENSA de Saint-Etienne avec le PNR des Volcans d'Auvergne.

⁷ Xavier Guillot (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, 240 p.

⁸ Xavier Guillot avec Pierre Buttion et François Chomienne, « De l'architecture au territoire. Une expérience d'enseignement pluridisciplinaire au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne », in Xavier Guillot, (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques, op.cit*, pp. 108-124.

⁹ Voir dans cet ouvrage sa contribution : « Habiter dans les Monts d'Ardèche : quelle place pour l'innovation ? ».

¹⁰ Avec la préservation des patrimoines (naturels, agricoles, bâtis, paysagers, culturels), le développement durable des activités et de l'éducation des publics (scolaires, habitants, touristes, etc.)

Ainsi, dans la restitution des travaux conduits dans la vallée de la Drobie¹¹, Miguel Georgieff et Marie Clément évoquent-ils leur démarche de projet en terme de « détermination d'un projet commun, dans un territoire commun, qui permette de redéfinir les forces en jeu, les règles en place, et qui se fixe d'identifier le contexte naturel pour l'évolution la plus "souhaitable" d'une communauté. Dans une conception écologique de ce devenir commun - fondamental pour le paysagiste, l'homme doit redéfinir sa place dans ce territoire non plus comme étant au centre, mais étant simplement parti d'un réseau complexe d'échanges entre organismes au sein d'un environnement donné ». Et ces deux enseignants d'ajouter : « Dans ce contexte est redéfinie la place de l'Homme dans ses rapports à la Nature, à l'espace et au temps. Les perspectives de transformations puissantes et profondes se posent comme une succession d'étapes clés pour atteindre ces objectifs, combinant l'évolution historique de la société à laquelle nous appartenons, en même temps que dans la nécessaire construction locale qui peut, avec un temps suffisamment long se voir évoluer de façon radicalement inattendue. C'est dans ce jeu entre le possible et le souhaitable, que l'utopie trouve sa rencontre avec les réalités d'un territoire à définir par chacun, comme lieu d'expression de ces idées sur un paysage ».

De cette approche du projet que nous livrent ici Miguel Georgieff et Marie Clément, je soulignerai deux aspects qui me paraissent fondamentaux dans la progression de notre réflexion: le premier est que l'élaboration de ces dites « perspectives de transformations puissantes et profondes » s'effectue prioritairement à partir de ressources locales. On n'est jamais dans une approche interchangeable du projet. Ce qui est projeté dans l'espace rural de la vallée de la Drobie n'est pas transposable à une autre vallée ardéchoise ou une autre région de France. Le second fait est que ces propositions de transformations impliquent les acteurs locaux dans leur définition. On est dans une démarche proche de celle formulée par Alberto Magnaghi autour du concept de « projet local »¹². Sur ce point, on doit souligner l'indispensable et l'incontournable travail de terrain, permettant aux étudiants, par l'arpentage et la rencontre des habitants, de cerner comment le local peut effectivement « travailler » le projet dans une vision prospective, et ainsi conférer cette dimension concrète à leur approche du devenir d'un territoire. Remarquons à ce sujet que le monde rural est souvent beaucoup plus apte à innover qu'on ne le pense. Les échanges que nous avons eus sur le terrain nous l'ont maintes fois prouvé. C'est dans ces territoires perçus comme réfractaires aux changements qu'une attente en termes de projet et de prospective est la plus forte.

De la place de l'agriculture dans le projet : repenser l'interaction entre culture rurale et culture urbaine

Par rapport à ce travail sur le terrain et au rôle donné aux acteurs locaux dans l'élaboration du projet, je mentionnerai un deuxième acquis : y associer le « monde de l'agriculture » et les acteurs liés à la gestion et à la transformation des espaces cultivés ou boisés. Prendre en compte cette composante humaine et économique, c'est d'abord reconnaître à l'agriculture son rôle morphogénétique déterminant dans la formation de l'espace rural et de ses paysages : un rôle

¹¹ Cet atelier était le fruit d'un partenariat entre l'Atelier Grand Territoire Rural ENSP Versailles (Gilles Clément, Miguel Georgieff, Rémi Duthoit, paysagistes) et l'ENSA de Saint-Etienne (Marie Clément, Stéphanie David, architectes). Voir dans cet ouvrage la contribution « Utopies à l'œuvre. Rencontre pédagogique transdisciplinaire dans la vallée de la Drobie ».

¹² Alberto Magnaghi, *Le Projet local*, Sprimont, Mardaga, 2000

fondamental à ne pas confondre et à substituer à celui des paysagistes, contrairement à certaines idées reçues. Nous y reviendrons. Ensuite, c'est faire un choix stratégique en termes de projet : dans notre cas, inclure la composante agriculture dans un processus interactif vertueux avec les « nouveaux espaces » correspondant aux besoins de notre société urbaine.

Pour intégrer cette composante agriculture, un prérequis s'impose en termes de conception : sortir des schémas reposant sur une séparation des fonctions et faire preuve d'audace. La démarche suggérée par la notion d'utopie concrète est également ici pertinente. Comme Laétitia Belala¹³ le conçoit à partir de l'expérience qu'elle a conduite sur le plateau de Milles Vaches¹⁴, on doit à présent travailler à une interaction entre culture rurale et culture urbaine et faire valoir l'idée qu'aujourd'hui se constituent des combinaisons entre ces deux modes d'habiter et d'occupation de l'espace. Ainsi : « Les mouvements de retour à la campagne, portés par une volonté de rupture face à la société urbaine, conduisent les nouveaux habitants à puiser dans une culture rurale, certes déstructurée mais toujours accessible, des ressources d'action pour constituer des nouvelles formes de vie et d'habiter la campagne ».

De cette interaction avec d'autres acteurs impliquant de travailler au sein d'un groupe pluridisciplinaire, se dessine un rôle de l'architecte que j'ai ailleurs souligné : « celui d'être un médiateur, un rôle qu'il peut assumer à différents niveaux : au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre élargie, dans laquelle d'autres corps de métier liés à la transformation de cet espace sont représentés ; mais aussi, au sein de la communauté dans laquelle il intervient et dont il va modifier le cadre de vie. C'est donc ici la participation et la part de « négociation¹⁵ » que tout projet spatial doit intégrer qui sont prises en compte. À cet égard, est mise au jour la responsabilité sociale de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste dans la transformation d'un lieu : une responsabilité qui, dans le contexte rural, acquiert une importance singulière par le contact direct que l'on a avec ses habitants, la prise en compte de leur opinion, incluant parfois l'attachement ancestral qu'ils ont de leur lieu de vie »¹⁶.

De l'apport du « monde du vivant » dans le projet spatial

La troisième posture de projet relève de la place singulière que l'on donne au monde du vivant dans cet enseignement. Par « monde du vivant », on entend les composantes végétales et animales propres au monde rural : des composantes – et des connaissances - qui sont généralement absentes de l'enseignement en école d'architecture. De ce point de vue, c'est une approche spécifique de l'espace habité des hommes et de son milieu que l'on souhaite transmettre aux étudiants, approche qui induit l'acquisition d'outils de lecture appropriés. Entendons ici qu'il ne s'agit pas de transmettre aux étudiants des connaissances encyclopédiques dans ce domaine, mais de

¹³ Voir dans cet ouvrage la contribution : « Une expérience d'enseignement dans la Creuse. Susciter la curiosité et engager la responsabilité des acteurs par la rencontre avec le terrain »

¹⁴ Cet atelier était le fruit d'un partenariat entre l'ENSA de Clermont-Ferrand (Jean Dominique Prieur et Alexis Pernet et le Pays Combrailles en Marche (Nicolas Tailandier et Lucie Bordes)

¹⁵ Voir Stéphanie David, « Le contexte de l'atelier « construire avec le paysage », in . Guillot, X « Espace rural et projet spatial : » in Guillot, X . (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques. op, cit*, pp.22-44

¹⁶ Voir Xavier Guillot, « Espace rural et projet spatial : un défi pédagogique et professionnel à relever » in Xavier Guillot (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques. op.cit*, pp.12-17

faire en sorte qu'ils puissent intégrer dans leur projet les dynamiques du vivant au sens où Gilles Clément par exemple conçoit cette idée¹⁷.

A l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, cette approche est prise en compte dès la licence, par le biais notamment de l'atelier de projet conduit par Pierre Albert Périllat-Charlaz et Evelyne Chalaye¹⁸. En deuxième année, les étudiants effectuent un travail d'analyse d'un territoire pour en constituer un atlas, en même temps qu'ils y conçoivent un projet architectural. Il s'agit, comme ces deux enseignants l'expliquent, de faire valoir le rôle instrumental des savoirs et des outils liés au paysage pour notamment : « traduire l'atmosphère singulière et le caractère propre » d'un site ; en « identifier les lignes de force des principaux composants géographiques (les particularités les plus stables d'un paysage : constitution géologique, hydrographie, structures végétales...) » ; ou bien, « repérer les traces majeures des activités humaines qui transforment et structurent ce paysage (la structure des sols, l'organisation viaire, les mécanismes d'appropriation du terrain, les découpes foncières, les infrastructures, les bâtis existants-préexistants...) », sans oublier « ses traces secrètes »¹⁹.

Analyse de site et processus de conception se construisent mutuellement selon un processus itératif. Ainsi, comme l'expliquent Pierre Albert Périllat-Charlaz et Evelyne Chalaye : « de l'immersion dans ce milieu pratiqué et décrit de façon intuitive et sensible (qui a sous-tendu l'atlas du paysage), on prend de la distance en atelier, pour introduire le projet comme exercice de synthèse et de conceptualisation de l'espace. Cet exercice conduit les étudiants à identifier des sites de projet où ils doivent simultanément imaginer un renouvellement de l'activité agricole, en misant sur la diversité des types d'exploitation d'un site à l'autre ». Et donc nécessairement à revenir au processus d'analyse. L'objectif est au final de concevoir un « ouvrage-paysage »²⁰ : « une approche du projet architectural qui participe à la construction du paysage sur le long terme par sa mesure maîtrisée, sa matérialité assumée et son rayonnement vital dans l'activité qu'il génère ».

Identifier des thématiques de recherche « en lien » avec le milieu rural : trois hypothèses de travail

Deuxième bilan d'étape : l'état des savoirs dans la conduite de projet introduisant la nécessité de renouveler notre corpus pour faire évoluer les pratiques dans ce domaine. Par rapport à cette question, les expériences d'enseignement exposées plus haut ont permis de valider un ensemble de protocoles constituant un premier acquis. Il convient toutefois de le développer, d'identifier

¹⁷ Voir à ce sujet le recueil d'articles, in Gilles Clément et Louisa Jones, *Gilles Clément. une écologie humaniste*, Aubanel, 2006

¹⁸ Cet atelier était le fruit d'un partenariat entre l'ENSA de Saint-Etienne (Pierre Albert Périllat, Evelyne Chalaye, Phippe Ayad, Laurent Gagné, Aude Mermier, Severin Perreaut, Marcel Ruchon et Anne Sottill) et le PNR des Monts d'Ardèche (Jerome Damour)

¹⁹ Voir dans cet ouvrage la contribution : « Objet d'architecture – matériau de paysage. Retour sur un atelier de projet dans la vallée de l'Eyrieux ».

²⁰ En référence au propos développée par Peter Zumthor lors d'une conférence dans la localité tessinoise de Chiasso en 2004, Peter Zumthor commentant son expérience de l'architecture et du paysage conclue par ces mots laconiques : « Parfois la synthèse réussit : l' ouvrage et le paysage se fondent l'un dans l'autre, fusionnent, en produisant un lieu unique. C'est la force de rayonnement de tels lieux qui fait que je me sens chez moi »..

notamment des « thématiques de projet » susceptibles d'être problématisées pour qu'elles acquièrent le statut d'objet de recherche.

C'est en ce sens que j'ai intitulé la deuxième partie de ce texte : « construire des thématiques de recherche *en lien* avec le milieu rural ». D'une part, on tient à affirmer la nécessité d'investir, par la recherche, la question du projet architectural et spatial en milieu rural ; et donc de construire ainsi des passerelles avec le troisième cycle d'enseignement en école d'architecture et l'identification de sujet de doctorat. D'autre part, on tient aussi à ne pas « cloisonner » cette question par rapport au contexte géographique rural dont on traite en priorité. On reste attaché à notre postulat de départ sur la complémentarité urbain/rural et à l'inscription de notre réflexion dans cette dialectique de cultures spatiales dont on doit aujourd'hui dénouer la complexité et les paradoxes.

Pour construire ces nouvelles thématiques de recherche, un prérequis s'imposait : celui d'établir un état des lieux des connaissances et de prendre en compte un certain nombre de travaux en cours à l'étranger sur cette même question. A cet égard, on doit mentionner la puissante machine universitaire anglo-saxonne qui, dès le milieu des années 1990²¹, dans la logique du processus de « contre urbanisation »²² pointée par les géographes deux décennies plus tôt, avait construit les contours d'un nouveau courant de pensée autour de la notion de *landscape urbanism*. Charles Waldheim l'explique ainsi : c'est dans l'union de deux termes « landscape » et « urbanism » et des savoirs convoqués par ces deux disciplines qu'un renouvellement des pratiques d'aménagement pourrait s'opérer²³. Au départ, le *landscape urbanism* est né du constat que la relation entre la ville et la campagne, dans l'acception que l'on en a aujourd'hui, a été « conditionnée par une grille de lecture issue du XIX^e siècle fondée sur la différence et l'opposition »²⁴. Les tenants du *landscape urbanism* proposent en revanche une « dissolution des deux termes en un seul mot, un seul phénomène, une seule pratique »²⁵. Dans le contexte Nord-américain, cette pratique suggère une forme de « retour » aux outils spatiaux en aménagement en s'appuyant sur le paysage. A ce niveau, on peut y voir la volonté de réévaluer les précédentes méthodes de planification « permissives » qui ont accompagné la logique d'extension « suburbienne » des villes américaines : construction hégémonique d'infrastructures de transport et d'énergie, et diffusion d'un habitat hors sol sur de vastes étendues géographiques. La montée en puissance d'une conscience environnementale a également joué son rôle dans l'émergence de ce courant de pensée.

Sans qu'elles s'en réclament ouvertement, les pratiques d'aménagement en France ont peu à peu adopté un certain nombre des principes du *landscape urbanism*. Prenons le cas de la communauté

²¹ Le terme de « landscape urbanism » a été évoqué pour la première fois lors d'une conférence et d'une exposition qui se sont tenus en avril 1997 à la Fondation Graham à Chicago.

²² Brian J.L. Berry, *Urbanization and Counterurbanization*, Beverly Hills, CA: Sage Publications, 1976

²³ Charles Waldheim, « Landscape as urbanism », in Charles Waldheim, Editor, *The Landscape Urbanism Reader*, Princeton Architectural Press, 2006, pp. 35-55

²⁴ « The more traditional ways in which we speak about landscape and cities have been conditioned through the nineteenth century of difference and opposition », Voir Corner, James, « Terra Fluxus », in Waldheim, Charles Editor, *The Landscape Urbanism Reader*, Princeton Architectural Press, 2006, pp. 21-35

²⁵ « Clearly, much of the intellectual intent of this manifesto-like proposition, and the essays collected under that formulation here, is the total dissolution of the two terms into one word, one phenomenon, one practice » Voir Corner, James, « Terra Fluxus », in Waldheim, Charles Editor, *The Landscape Urbanism Reader*, Princeton Architectural Press, 2006, pp. 21-35

d'agglomération de Nîmes Métropole dont Vincent Allier nous restitue ici les récents travaux²⁶. L'élaboration de trois chartes paysagères portant sur des aires géographiques proches de Nîmes et de Montpellier traduit cette volonté de saisir ce nouveau référent spatial et culturel, le paysage, pour repenser les outils du projet spatial et maîtriser l'étalement urbain, particulièrement rapide et destructeur dans cette région de France. On pourrait également citer le cas de Rennes. Les actions conduites dans la village de Mellé, décrites ici par Stéphane Barriquand²⁷, sont indirectement la conséquence d'une politique de valorisation par le rural d'un territoire situé à la périphérie d'une grande agglomération. Sur le plan réglementaire, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), et la panoplie d'outils valorisant la dimension environnementale du territoire (trame bleue / trame verte), traduisent également cette mutation pour qualifier les espaces habités non denses : leur donner un réel « poids » culturel, économique et écologique dans cette « lutte des places »²⁸ à l'œuvre aujourd'hui à l'échelle du territoire.

Ces projets, ces évolutions, dans les domaines réglementaires, sont le reflet qu'une prise de conscience existe, que les pratiques d'aménagement sont portées par une dynamique interdisciplinaire au sein de laquelle, le paysage et les savoirs liés au monde du vivant, occupent une place notable. En de nombreux points, ces évolutions rejoignent ce que le *landscape urbanism* cherche de son côté à faire valoir. Reste que cette prise de conscience en France n'est pas encore majoritaire. En outre, peu d'informations nouvelles se dégagent de ces pratiques, en particulier sur le rôle singulier que le projet spatial devrait désormais tenir dans cette « lutte des places » à l'échelle territoriale, avec les nouveaux agencements qui pourraient voir le jour. En outre, guère d'apports théoriques remarquables ne ressortent de ces expériences, permettant d'affirmer que l'espace rural n'est plus perçu comme un « enjeu périphérique » dans sa relation avec la ville, mais bien comme un « enjeu stratégique ».

C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité débiter cet ouvrage par cette « ouverture transalpine » de Daniele Vannetiello intitulée « Les échelles et les outils du projet territorialiste en Italie ». L'objet de cette contribution est précisément d'exposer comment, en Italie, au sein de la « Société des territorialistes »²⁹ fondée par Alberto Magnaghi dont Daniele Vannetiello est membre, la question centrale qui nous intéresse ici a été posée et instrumentalisée. Et, comment, dans ce domaine d'intérêt commun, des avancées très significatives ont été effectuées.

²⁶ Voir dans cette ouvrage la contribution de Vincent Allier intitulée « Le paysage : outil d'aménagement du territoire, le cas de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole ».

²⁷ Stéphane Barriquand, « Le lotissement environnemental ou le prétexte du *projet urbain* de Mellé ». pp. XXX

²⁸ Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 2009

²⁹ Pour présenter la Société des territorialistes, je reprendrai quelques passages clefs du manifeste territorialiste lancé par Alberto Magnaghi et publié par Françoise Choay dans son ouvrage *La terre qui meurt* (Fayard, 2011, pp. 95-96). « Face aux défis que la méconnaissance des territoires et de l'échelle locale nous imposent aujourd'hui pour la sauvegarde de notre identité humaine, des enseignants et des chercheurs appartenant à de nombreuses universités italiennes, de Turin à Venise et de Milan à Palerme, ont fondé la Société des territorialistes. Cette dénomination est empruntée à Patrick Geddes qui, dans le cadre de la révolution industrielle, avait créé une association de défense des *lieux*, dite Société Le Play (1806-1882) en hommage à l'économiste français. La société des territorialiste est une association autonome ouverte aux chercheurs du monde entier qui partagent les mêmes valeurs (...) et qu'elle entend constituer en réseaux, réunir annuellement et doter d'une revue (...) La Société des territorialistes a pour objectif l'élaboration d'une démarche globale transdisciplinaire : qu'il s'agisse de la physique, des sciences de la nature et de la vie ; qu'il s'agisse des sciences humaines et de l'anthropologie ; ou qu'il s'agisse de pratiques (artisanats, architecture, aménagement) ou des techniques (y compris informatiques) liées à l'édification de notre cadre de vie (...)

Précisons d'emblée que notre objectif n'est pas ici de transposer la démarche territorialiste au contexte français où d'en faire un modèle. Ce serait une erreur d'appréciation sur le plan méthodologique. Même si nous avons des racines culturelles communes avec l'Italie, il n'en demeure pas moins que de profondes différences existent dans la formation des territoires de nos deux pays, notamment par le rapport que l'espace rural entretient avec la ville. Ce que Daniele Vannetiello ne manque d'ailleurs pas d'énoncer dès le début de son exposé. Il n'empêche, qu'au-delà de ces différences, ces travaux italiens nous paraissent très pertinents pour éclairer le cas Français. En effet, ils mettent au jour trois dimensions du projet spatial qui, selon nous, peuvent être saisies comme des « thématiques de projet transnationales » ou « transculturelles » qui éclairent directement les questions que nous nous posons dans nos propres territoires. Précisons à cette étape de notre exposé que la formulation de ces trois thématiques n'a pas un caractère définitif : on est - et il me paraît important de le souligner - à une étape d'une recherche et dans ce que l'on pourrait qualifier de « work in progress ». De ce point de vue, les prochaines étapes de notre travail permettront de consolider et d'enrichir cette triple hypothèse. Ou de la formuler autrement.

L'hypothèse du « territoire ressource » : une autre lecture de l'espace territorial

La première thématique en question a donné le titre au présent ouvrage. Il s'agit de la notion de « pacte ville-campagne ». Introduite ici par Daniele Vannetiello, cette notion appartient au vocabulaire de la Société des territorialistes. En quoi nous intéresse-t-elle ? Principalement, parce qu'elle inscrit le projet spatial dans un cadre et une perspective faisant écho à la longue durée des organisations spatiales de nos sociétés : leur soutenabilité par rapport à une aire géographique spécifique, un territoire donné. A cet égard, elle pose cet enjeu central que Giorgio Ferraresi nous suggère : « repenser la ville dans sa relation générative au territoire » et donc reconsidérer le « rôle de la *production primaire* de la ville et du territoire, alliance entre urbain et rural et entre production de qualité et consommation consciente et assumée »³⁰. Simultanément, la prise en compte de cet enjeu nous conduit à interroger la capacité de nos sociétés urbaines à « ménager » un espace rural hérité des générations passées.

Mais l'intérêt que l'on porte sur la notion de pacte ville-campagne dépasse ce niveau d'observation et d'analyse. Cette notion nous intéresse aussi par l'instrumentalisation qui en est faite par les universitaires italiens pour élaborer un ensemble d'outils et de concepts propres au projet spatial à l'échelle territoriale. Je pense ici notamment aux concepts de « figure territoriale », de « bio région » ou de « ville de villages ». Tous ces concepts sont autant de repères qui, à mon sens, peuvent éclairer et orienter nos propres pratiques de projets et son cadre réglementaire et institutionnel.

Certes, comme le montre Rémy Maisonneuve³¹, des avancées ont été effectuées pour sortir du cloisonnement du « territoire institutionnel », faire valoir les « territoires vécus » et, plus particulièrement, ce qu'il appelle une « approche multiscale des projets ». Sur cette question, le

³⁰ Giorgio Ferraresi, *Produrre e scambiare valore territoriale (Produire et transformer les valeurs territoriales)*, Alinea, Florence, 2009. Ma dette dans l'usage de ces extraits tirés de l'ouvrage de Ferraresi revient à François Choay qui les a traduits et me les a transmis.

³¹ Voir dans cet ouvrage sa contribution intitulée « Aménagement durable des territoires ruraux : pour une approche multiscale des projets »

travail conduit par Martin Vanier sur les logiques d'interterritorialité³² fait référence et constitue un précieux acquis théorique développé aujourd'hui par d'autres³³. Mais dans ce domaine l'étape suivante ne serait-elle pas, au fond, d'explorer - et de révéler - dans la lignée des territorialistes italiens, une autre réalité de l'espace territorial, moins vulnérable aux aléas des évolutions institutionnelles et des élections locales, et par conséquent plus « durable », une réalité que j'appellerai : « territoire-ressource ». Autre référent spatial, mais aussi social, économique et culturel, qui rendrait compte de la longue durée des organisations spatiales de nos sociétés, en insistant sur les apports de la géographie et de l'histoire. En ayant recours à cette notion, l'objectif serait, par la valorisation des ressources locales, d'élaborer une projection cohérente et soutenable de l'évolution d'un territoire³⁴. La question est posée.

Cette question me paraît d'autant plus pertinente qu'elle pose celle de la « différence locale et territoriale » et, du même coup, celle de l'écueil possible du *landscape urbanism* où, selon nous, le spectre d'un « paysagisme multi-site » dans les pratiques d'aménagement se dessine. Les prochaines étapes de notre travail devront montrer si cette hypothèse de travail autour de la notion de « territoire ressource » est réellement féconde. En la matière, il s'agira d'abord de s'assurer que le recours à cette notion ne conduirait pas dans l'approche que l'on a d'un territoire et de sa transformation, à une forme de déterminisme spatial lié à sa géographie et son histoire : une approche à éviter, car elle contredirait la posture prospective que l'on souhaite promouvoir dans la pratique du projet spatial.

Valoriser la « complexité programmatique » et élaborer de nouvelles « alliances culturelles »

La seconde thématique de recherche est incarnée par la nécessité d'inventer de nouveaux dispositifs spatiaux à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes qui s'inscrit dans cette logique de construction d'un pacte territorial ville-campagne. Un principe de base sous-tend cette réflexion : le fait qu'au-delà de la vocation agricole que l'on associe aux territoires ruraux, ils sont aujourd'hui traversés et façonnés par différentes activités reflétant les mutations économiques et sociétales de notre époque. Les territoires ruraux sont aujourd'hui des espaces multifonctionnels comme les géographes les qualifient³⁵. C'est très certainement à partir de ce fait, de cette « complexité programmatique », qu'il convient aujourd'hui de faire preuve d'audace dans la conception de projet. Ce qui implique notamment de gérer avec intelligence les effets paradoxaux du tourisme.

Dans ce domaine, l'expérience des parcs agricoles en Italie mérite d'être examinée de très près. A sa manière, elle prouve les vertus de la mise en oeuvre d'alliances économiques, sociales et culturelles au sein desquelles chaque acteur trouve une forme de bénéfice. On pense en particulier aux agriculteurs qui peuvent y faire valoir des systèmes productifs spécifiques, trouvant de la sorte une forme de reconnaissance sociale auprès de la population urbaine : une reconnaissance ô

³² Martin Vanier, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Economica, 2010

³³ Notamment au sein de l'Institut de géographie alpine à l'Université de Grenoble I où il enseigne.

³⁴ Sur cette notion de ressource, on mentionnera l'ouvrage d'Hervé Gumuchian et de Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Anthropos, 2007

³⁵ Jean Renard, *Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, 2005

combien importante, après les effets économiques et sociétaux négatifs d'un demi-siècle d'agriculture productiviste.

Le point important à mettre au jour dans ce dispositif spatial du parc est qu'il constitue une forme de « moteur de l'aménagement » local, explique Daniele Vannetiello, c'est-à-dire un dispositif : « capable d'activer un processus d'érosion de la forme métropolitaine, de la campagne vers la ville ». Ainsi, dans le projet pour la réhabilitation de la plaine de Florence par Giancarlo Paba, Alberto Magnaghi, Giorgio Pizziolo, on assiste à un principe morphogénétique remarquable selon lequel, le parc agricole « entre dans la ville » et la « large maille des cultures extensives se transforme en maille résidentielle-potagère et de jardins urbains qui, du fait de son épaisseur, devient pénétrante et envahissante »³⁶.

Imaginer de nouvelles solidarités spatiales et construire du « bien commun »

La troisième thématique vise à construire un cadre de réflexion portant sur les formes d'habiter en milieu rural à l'échelle du logement. En contrepoint des échelles spatiales d'aménagement précédemment évoquées, on aborde ici plus directement ce que j'appellerai « l'espace de la proximité » dans le projet architectural : ce qui fonde le quotidien des hommes dans le domaine domestique, sans pour autant négliger les autres fonctions sociales, économiques et culturelles.

Dans ce domaine, un réel défi conceptuel se pose en termes de projet spatial : celui d'agencer et de solidariser des fonctions autrement que par des principes de densité et de compacité inspirées de la ville. Notre intuition est qu'une des réponses à ce défi se trouve, à l'instar du parc agricole, dans une forme de combinaison spatiale et culturelle, plutôt que dans un changement radical de référence dans les formes architecturales. A cet égard, on doit d'abord observer l'intelligence des formes d'habitat hérité, denses ou non denses, que l'on trouve en milieu rural. Sans souscrire à une approche passéiste du projet architectural, on doit tirer parti de cet héritage, de ses règles d'« espacement » que Jean Yves Quay s'est attaché à inventorier³⁷. La durabilité de ces espaces habités incite également à un devoir de réflexion sur la réelle nécessité d'innover.

Ensuite, une évidence s'impose : la préférence des nouveaux habitants en milieu rural pour être propriétaire d'une maison individuelle associée au « projet » de vivre à la campagne. De toute évidence, la maison individuelle demeure attractive pour de multiples raisons, même s'il s'agit souvent d'un « choix contraint » en raison du coût de l'immobilier en centre ville inaccessible pour une très grande partie de la population, en particulier dans les grandes agglomérations. Une des dimensions attractives de la maison individuelle est qu'elle offre de l'espace et une forme de flexibilité dans son appropriation. Or, l'espace rural est rare et précieux ; et l'étalement urbain lié au développement de la maison individuelle est son principal « prédateur ». On doit par conséquent travailler à une conciliation des contraires. Sur cet exercice très spécifique, la compétence de l'architecte comme praticien de l'espace doit être naturellement sollicitée.

³⁶ Voir dans cet ouvrage les explications données par Daniele Vannetiello dans sa contribution « Les échelles et les outils du projet territorialiste »

³⁷ Voir Jean Yves Quay « L'espace rural : une autre forme d'urbanité » in Xavier Guillot, (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010, pp. 84-108

Les trois contributions d'architecte présentées ici nous montrent comment cela est possible. Aucun de leurs projets, réalisés ou en voie de l'être, ne rejette ce modèle de la maison individuelle. Toutes les propositions prennent acte de cette attente sociale et de cette demande d'espace. Mais, chacun des projets « travaille » ce modèle, le transforme et l'adapte, en fonction du contexte. Chaque architecte cherche – et selon nous parvient – dans le cadre d'un projet global à l'échelle d'une commune à détourner cette forme d'habitat qui, par nature, « individualise l'espace » et divise les hommes, pour introduire du « bien commun » qui, à l'inverse, solidarise les hommes autour de ce choix collectif : habiter la campagne.

Ce « bien commun », notion qui nous a été suggérée précédemment par André Micoud³⁸, c'est par exemple : à Miribel Lanchâtre en Isère, de dégager un lot pour un bâtiment communal regroupant chaufferie collective au bois, deux espaces d'activité et un logement d'appoint, de même que dégager un espace de parking collectif pour minimiser le linéaire de voirie ; c'est, à Beaumont en Ardèche, concevoir plusieurs maisons selon le même principe constructif faisant appel à des artisans locaux et projeter également la construction d'une salle commune destinée aux enfants ; c'est, à Mellé en Ille-et-Vilaine, prévoir dans le lotissement une rabine (allée de hauts chênes) dans la continuité de celle qui marque le grand paysage, et solidariser l'ensemble des habitants du village autour d'une projet de « bourg-jardin ».

Sans nécessairement relever d'une forme bâtie spécifique, mais sans pour autant en écarter les implications spatiales, cet enjeu du « bien commun » nous paraît être une thématique de recherche féconde permettant de décliner un ensemble de concepts et de questions clefs propres au projet architectural et spatial en milieu rural. On peut notamment y voir le moyen d'approcher la singularité d'un enjeu spatial et politique, peu traité jusqu'à présent dans le monde rural : l'espace public. A cet égard et revenant à notre postulat de départ, il nous paraît acquis que ce n'est pas dans le prisme de la ville constituée, de ses formes bâtis et non bâtis, que l'on identifiera ce « bien commun ». C'est dans un « autre prisme spatial et culturel », que l'on doit orienter notre réflexion : vers ces formes « d'urbanités rurales » déjà présentes dans ces trois projets, reflets des nouvelles alliances culturelles qui se dessinent et de la mise en œuvre de ce pacte territorial ville-campagne que l'on appelle de nos vœux. A ce niveau également, la recherche suit son cours.

³⁸ Voir André Micoud « Pourquoi des architectes dans les campagnes » in Xavier Guillot, (sous la direction de), *Espace rural & projet spatial. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques. op.cit*, pp.226-231